

FLASH ÉCO 94

n°53 - Mai 2022

La newsletter économique et territoriale du Val-de-Marne

La Filière BTP de Grand Paris Sud Est Avenir

Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) est l'un des douze Établissements Publics Territoriaux (EPT) composant la Métropole du Grand Paris (MGP). Créé au 1^{er} janvier 2016, GPSEA compte plus de 310 000 habitants et 119 000 emplois en 2015, soit 2,9 % des emplois et 4,4 % de la population de la MGP, sur un territoire de 100 km² qui s'étire des portes de Paris jusqu'à l'Arc Boisé du sud-est francilien et au début du plateau agricole de la Brie.

Ce flash éco vise à donner une vue d'ensemble de la filière BTP présente sur le territoire de GPSEA, laquelle regroupe une multitude d'activités. L'INSEE la définit comme étant « une activité de mise en œuvre ou d'installation sur le chantier du client et qui concerne aussi bien les travaux neufs que la rénovation, la préparation ou la maintenance ». La Fédération Française du Bâtiment précise cette définition en distinguant trois sous-secteurs : le gros œuvre, le second œuvre et les travaux publics, considérés comme étant le « cœur de la filière ». Ce document retient donc ces catégories.

Afin d'embrasser l'ensemble de la filière, notre définition inclut également cinq autres sous-secteurs, étroitement liés à cette filière : l'industrie extractive, l'industrie manufacturière, la promotion immobilière, les activités de services et de soutien et la gestion des déchets.

Pour étudier l'évolution et le poids de chaque sous-secteur sur le Territoire, nous nous appuyons principalement sur le nombre d'emplois plutôt que sur le nombre d'établissements. L'objectif de l'analyse est d'évaluer l'apport du secteur de la construction dans le développement socio-économique de GPSEA. Les chiffres qui sont présentés dans ce document sont issus de : la base INSEE Sirene, 2019 ; INSEE RP 2 et 3, 2007 et 2017 exploitation complémentaire ; URSSAF Acoiss, 2019 ; SIGR CCIR-Paris-Ile-de-France, 2019.

- Chiffres-clés : La filière BTP de GPSEA, 1 une filière en croissance rapide
- Une filière dynamique et porteuse 2 d'emplois
- Travaux publics, industrie au service du 2 bâtiment et gestion des déchets du BTP : des secteurs dont la forte présence est spécifique au territoire
- Une progression rapide des emplois 3 qualifiés et une féminisation lente et contrastée
- Cœur de filière : Second œuvre 4
- Cœur de filière : Gros œuvre 5
- Cœur de filière : Travaux publics 6
- L'industrie manufacturière 7
- La gestion des déchets 8
- Portraits d'entreprises 9
- L'économie circulaire et la démarche 10 d'Écologie Industrielle et Territoriale
- Méthodologie et définition 10
- Contacts 10

Chiffres-clés : La filière BTP de GPSEA, une filière en croissance rapide



13 983
actifs

En 2019, la filière BTP employait sur le Territoire 13 983 actifs, répartis au sein de 4 207 établissements. GPSEA concentrait 28,7 % des emplois de la filière dans le Val-de-Marne et 8,6 % des emplois de la filière des départements de la Petite Couronne (hors Paris).



4 207
établissements

La filière BTP a connu sur GPSEA une progression de 24,8 % de l'emploi sur la période 2014-2019, soit une création de 2 778 emplois en 5 ans. Sur cette période, pour l'ensemble du Val-de-Marne la progression a été de 9,9 % d'emplois supplémentaires. À l'échelle de la Petite Couronne (hors Paris), la progression de l'emploi est de + 14,9 %, soit 21 123 emplois supplémentaires. La croissance du secteur est donc plus importante à GPSEA qu'à l'échelle de tout le Val-de-Marne et des départements de la Petite Couronne.



2 778
emplois créés
entre 2014 et 2019

60 opérations d'aménagements sont actuellement en cours sur le territoire de GPSEA

Parmi elles **15** ZAC

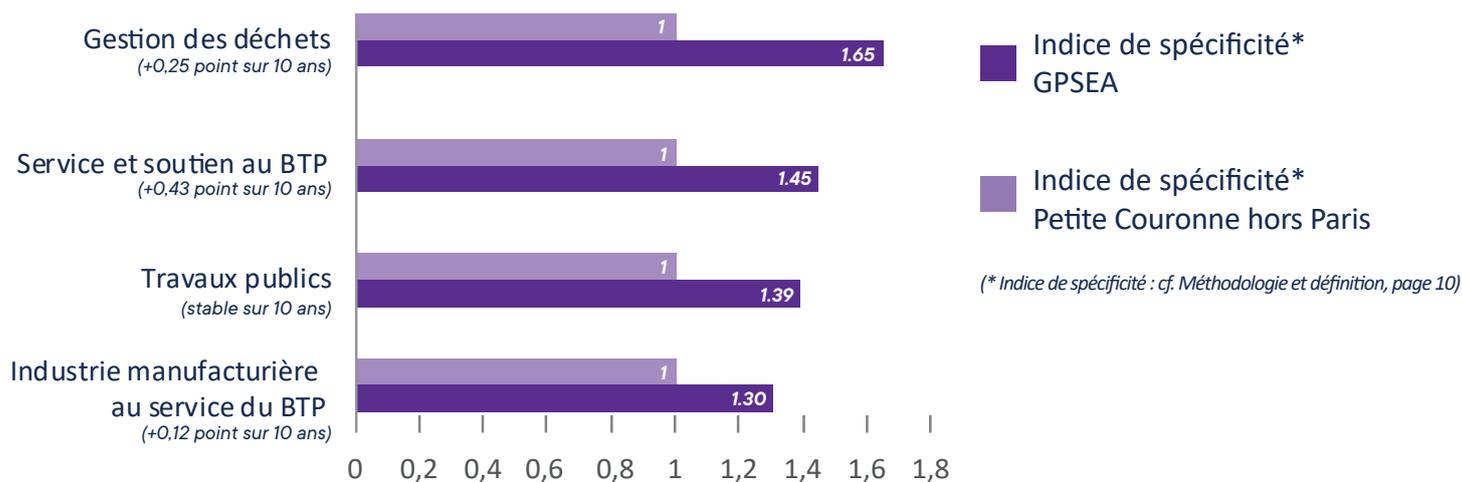
Cette progression généralisée de l'emploi dans le secteur de la construction accompagne bien entendu le développement de chantiers d'ampleur sur le territoire et dans la Métropole. Il s'agit, en premier lieu, de la construction du Grand Paris Express, dont deux gares de la nouvelle ligne 15 sud desserviront le Territoire, à Créteil l'Echat et Le-Vert-de-Maisons.

Plusieurs autres projets d'infrastructures de transport, tels que le prolongement de la RN 406 jusqu'au Port de Bonneuil, dont les travaux ont commencé en 2020, mais également le Câble A-Téléval (premier téléphérique urbain d'Ile-de-France) ou l'Altival (ligne de bus en site propre), sont autant de nouveaux chantiers qui engendreront de l'activité.

La soixantaine d'opérations d'aménagement en cours ou en projet sur GPSEA permettent également, de stimuler le développement de l'ensemble de la filière, comme par exemple la ZAC de la Charmeraiie à Boissy-St-Leger (650 logements), celle du Triangle de l'Echat à Créteil (1 300 logements) ou encore les opérations de renouvellement urbain des quartiers en difficulté. Parmi les nombreux projets de création de Zones d'Activités Économiques, certains faciliteront, par ailleurs, l'implantation des entreprises du secteur de la construction, telle que la future zone d'activité de la Ballastière Nord à Limeil-Brévannes.

Travaux publics, industrie au service du bâtiment et gestion des déchets du BTP : des secteurs dont la forte présence est spécifique au territoire

Par rapport aux autres territoires de la Petite Couronne, GPSEA se distingue par la surreprésentation et le dynamisme de plusieurs sous-secteurs.



La présence de la filière BTP dans les ZAE

16,5 % des établissements de la filière sont implantés au sein d'une Zone d'Activité Economique (ZAE).

Les ZAE concentrent **54,5%** des emplois de la filière BTP

Différences notables de l'implantation en ZAE sur le territoire de GPSEA selon les sous-secteurs d'activités :

Établissements en ZAE	Emplois en ZAE	Secteurs d'activités
73,2 %	57,2 %	Industrie manufacturière
59,9 %	93,5 %	Gestion des déchets
42,9 %	78,9 %	Industrie extractive
25,0 %	80,1 %	Travaux publics
17,5 %	27,1 %	Activité des services et de soutien
16,3 %	35,9 %	Gros œuvre
13,7 %	51,2 %	Second œuvre

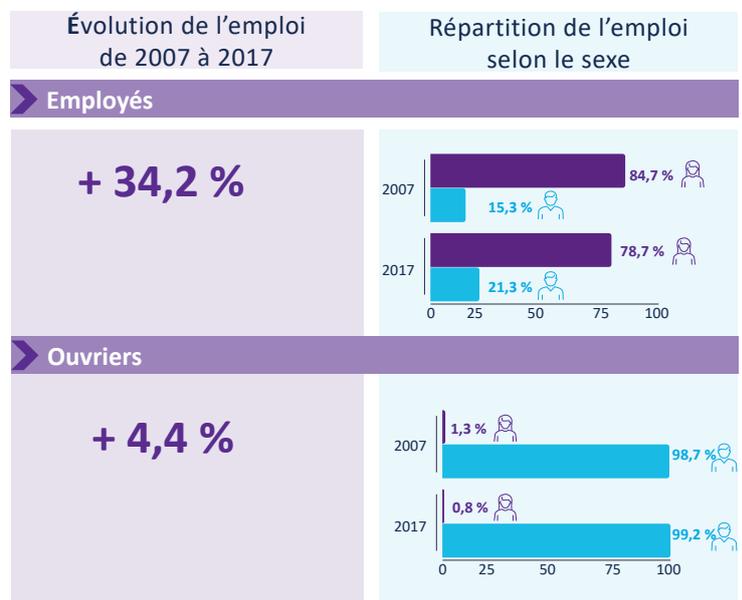
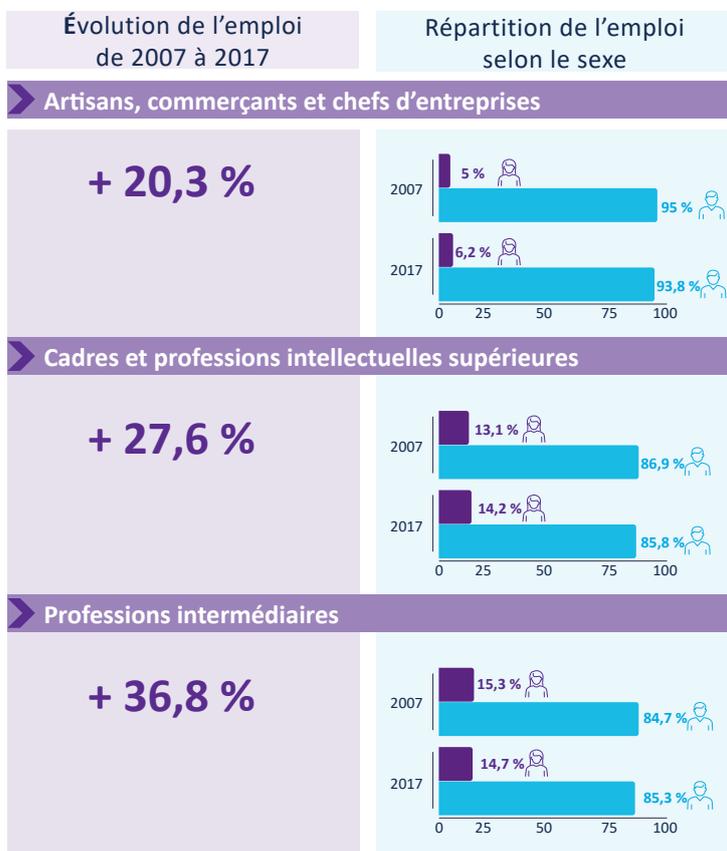
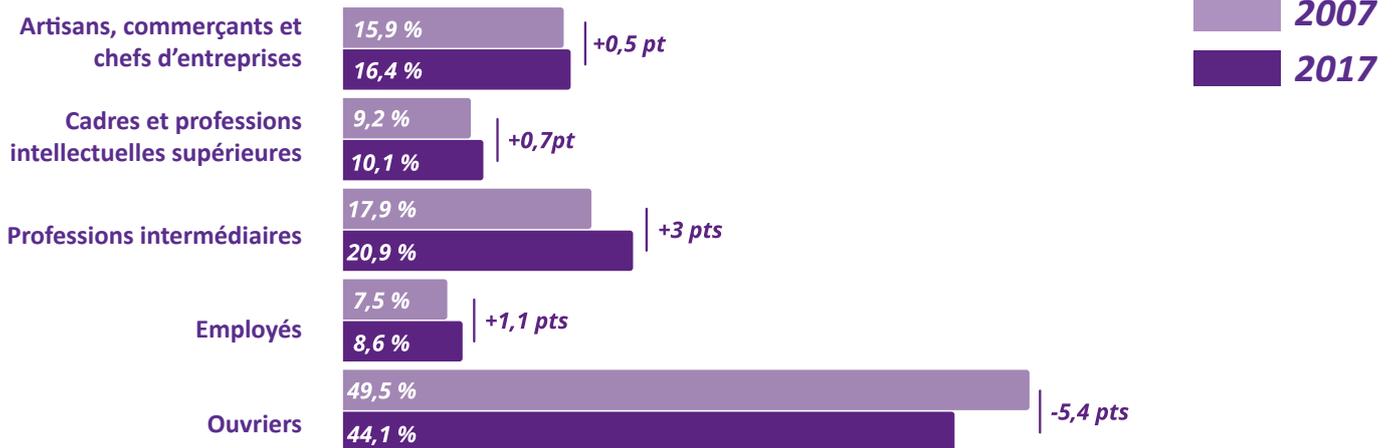
L'emploi du «cœur de la filière BTP» (gros œuvre, second œuvre, travaux publics) sur le territoire de GPSEA a évolué de 2007 à 2017. Il est traversé par deux mouvements. Le plus remarquable est l'augmentation du nombre d'emplois qualifiés.

Le second mouvement se caractérise par la progression du nombre de femmes travaillant dans les trois sous-secteurs du cœur de la filière.

Cette progression reste, en chiffres absolus, modérée (+0,8 %) et contrastée selon les catégories socioprofessionnelles. En effet, la part des emplois occupés par des femmes est en régression pour les niveaux professions intermédiaires, employés et ouvriers, quand ils progressent chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprises et chez les cadres.



Répartition des emplois par catégories socioprofessionnelles au cœur de la filière (2007 - 2017)



+ 0,8 %
(208 emplois)

En 10 ans, la part des emplois occupés par des femmes est passée de 11,8 % à 12,6 %.

Ce sous-secteur d'activité correspond à tous les travaux réalisés à la suite du gros oeuvre, soit toutes les activités permettant l'habitabilité d'un bâtiment.

Chiffres clés du second œuvre

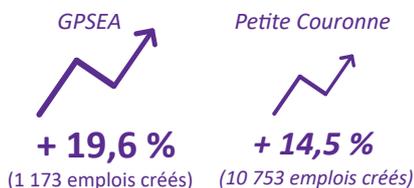


7 145
actifs

soit **51,1 %** des emplois de la filière BTP

GPSEA concentre **8,4 %** des emplois du second œuvre de l'ensemble de la Petite Couronne.

Évolution de l'emploi (2014-2019)



Si le second œuvre connaît une forte croissance d'emploi à l'échelle de la Petite Couronne, celle-ci est supérieure de 5,1 points sur le territoire de GPSEA.



2 491
établissements

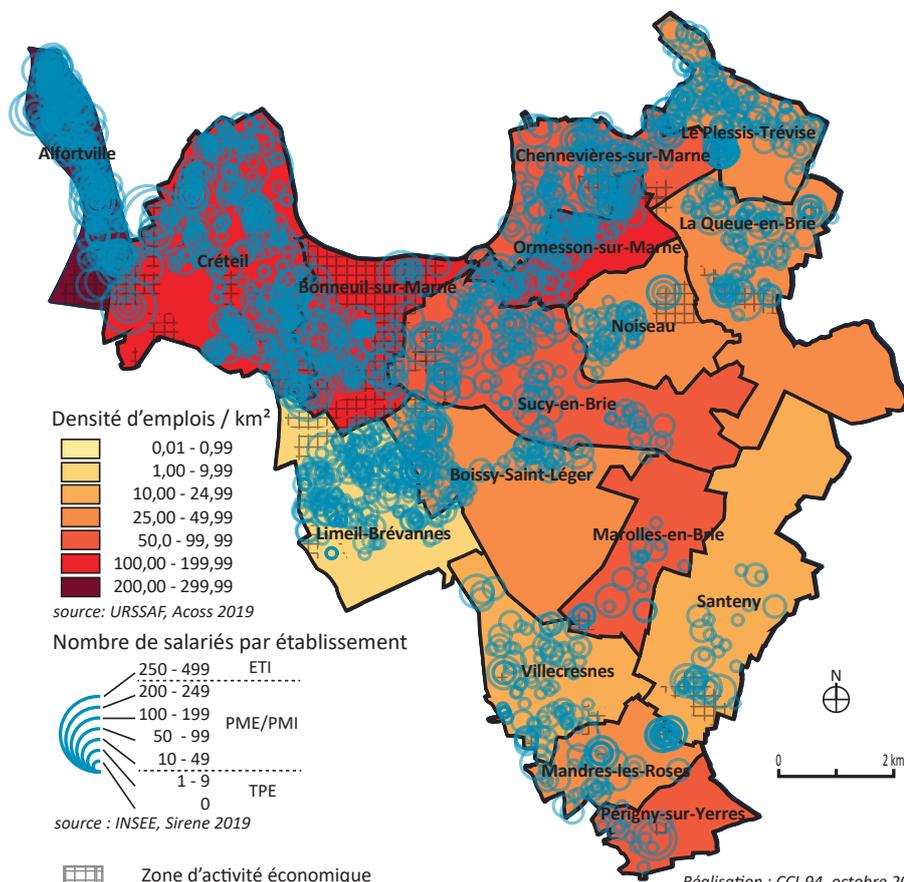
13,7 % des établissements sont implantés au sein des Zones d'Activités Économiques qui concentrent **51,2 %** des emplois.

Répartition des établissements selon leurs tailles :



Répartition des établissements et de l'emploi du sous-secteur du second œuvre

Alfortville (288,3 emplois/km²), Créteil (163,9 emplois/km²), Bonneuil-sur-Marne (159,5 emplois/km²) et Ormesson-sur-Marne (112,3 emplois/km²) sont les communes où l'on retrouve les densités d'emplois les plus fortes dans le second œuvre. La moyenne de l'emploi pour l'ensemble de GPSEA est de 71,6 emplois/km².



Ce sous-secteur d'activité rassemble tous les établissements ayant pour activité la construction des ossatures des ouvrages, soit toutes les activités qui concourent à la solidité et à la stabilité de l'édifice (murs porteurs, poteaux, poutres, planchers entre les étages, fondation, etc). Les travaux de charpente et de toiture sont également inclus dans l'analyse.

Chiffres clés du gros œuvre

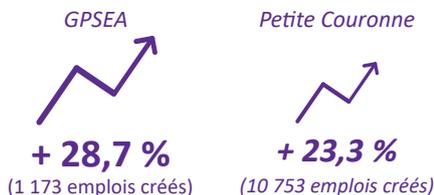


2 442
actifs

soit **17,5 %** des emplois de la filière.

GPSEA concentre **6,7 %** des emplois du gros œuvre de l'ensemble de la Petite Couronne.

Évolution de l'emploi (2014-2019)



Si le gros œuvre connaît une forte croissance d'emploi à l'échelle de la Petite Couronne, celle-ci est supérieure de 5,4 points sur le territoire de GPSEA.



1 133
établissements

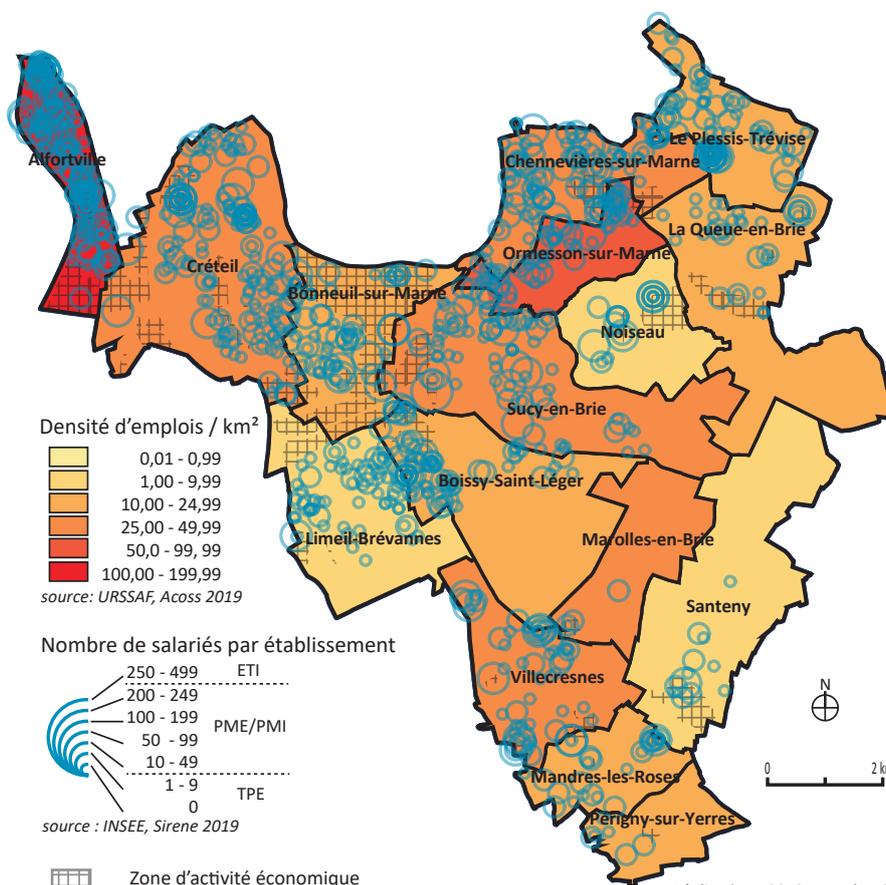
16,3 % des établissements sont implantés au sein des Zones d'Activités Économiques qui concentrent **35,9 %** des emplois.

Répartition des établissements selon leurs tailles :



Répartition des établissements et de l'emploi du sous-secteur du gros œuvre

Alfortville et Ormesson-sur-Marne sont les communes qui concentrent le plus d'emplois avec respectivement 114,2 et 82,1 emplois/km². La moyenne de l'emploi du gros œuvre pour l'ensemble du territoire de GPSEA est de 24,5 emplois/km².



Le sous-secteur des travaux publics réunit les activités qui participent à la réalisation des infrastructures comme les routes, les tunnels, les réseaux ainsi que les ouvrages d'art et de génie civil.

Chiffres clés des travaux publics



2 091
actifs

soit **15 %** des emplois de la filière.

Évolution de l'emploi (2014-2019)



84
établissements

Le secteur des travaux publics connaît une forte croissance d'emplois à l'échelle de la Petite Couronne, celle-ci est supérieure de 19,6 points sur le territoire de GPSEA.

25,0 % des établissements sont implantés au sein des Zones d'Activités Économiques qui concentrent **80,1 %** des emplois.

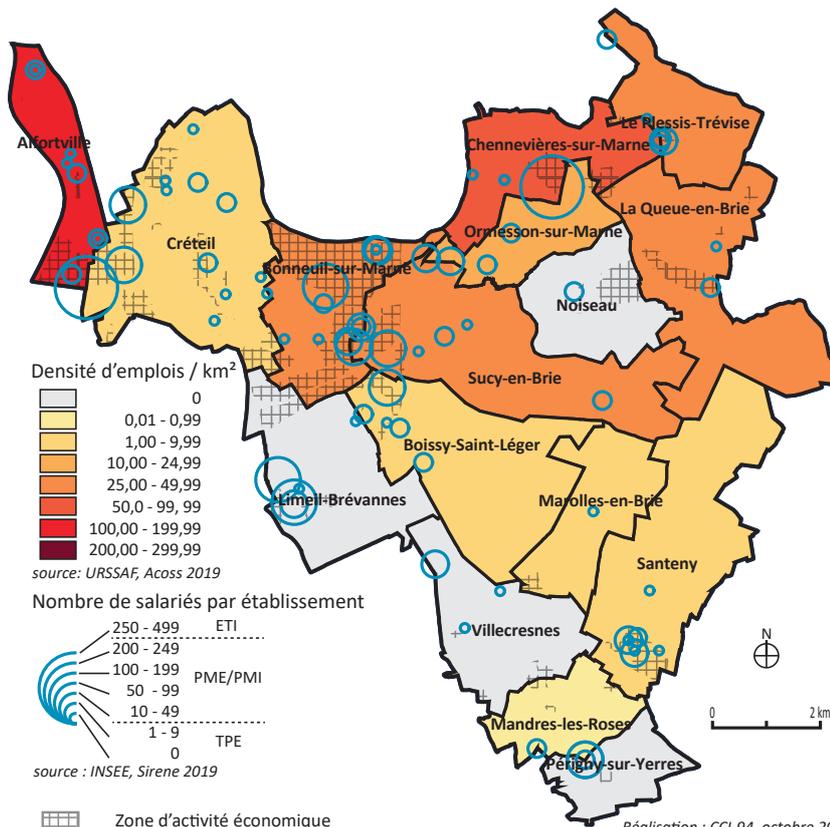
Répartition des établissements selon leurs tailles :



GPSEA concentre **11,8 %** des emplois des travaux publics de l'ensemble de la Petite Couronne.

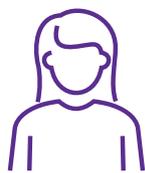
Répartition des établissements et de l'emploi du sous-secteur des travaux publics

Alfortville et Chennevières-sur-Marne sont les communes qui concentrent le plus d'emplois avec respectivement 100,0 et 78,0 emplois/km². La moyenne de l'emploi pour l'ensemble de GPSEA est de 21,0 emplois/km².



Le sous-secteur de l'industrie manufacturière comprend des industries qui fabriquent des matériaux, des équipements, des machines et des éléments nécessaires à la construction.

Chiffres clés de l'industrie manufacturière



1 102
actifs

soit **7,9 %** des emplois de la filière.

Évolution de l'emploi (2014-2019)



98
établissements

73,2 % des établissements sont implantés au sein des Zones d'Activités Économiques qui concentrent **57,2 %** des emplois.

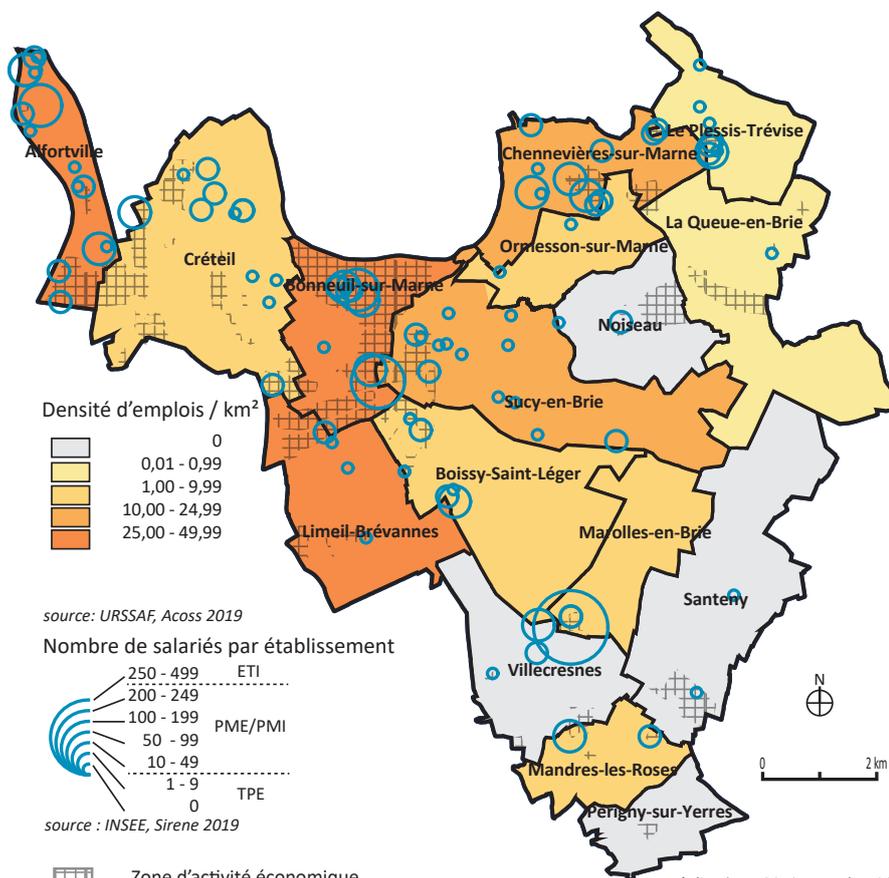
Répartition des établissements selon leurs tailles :



GPSEA concentre **10,6 %** des emplois des travaux publics de l'ensemble de la Petite Couronne.

Répartition des établissements et de l'emploi du sous-secteur des travaux publics

Bonneuil-sur-Marne (46,8 emplois/km²), Limeil-Brevannes (43,0 emplois/km²) et Alfortville (42,0 emplois/km²) ont les densités d'emplois les plus élevées, tandis que la moyenne pour l'ensemble de GPSEA s'établit à 11,1 emplois / km².



Le sous-secteur de la gestion des déchets comprend les activités de collecte des déchets dangereux et non dangereux ainsi que la dépollution et autres services de gestion des déchets.

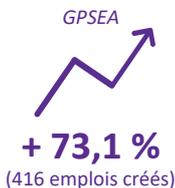
Chiffres clés pour la gestion des déchets



985
actifs

soit **7 %** des emplois de la filière BTP

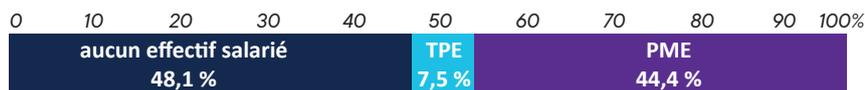
Évolution de l'emploi (2014-2019)



27
établissements

59,9 % des établissements sont implantés au sein des Zones d'Activités Économiques qui concentrent **93,2 %** des emplois.

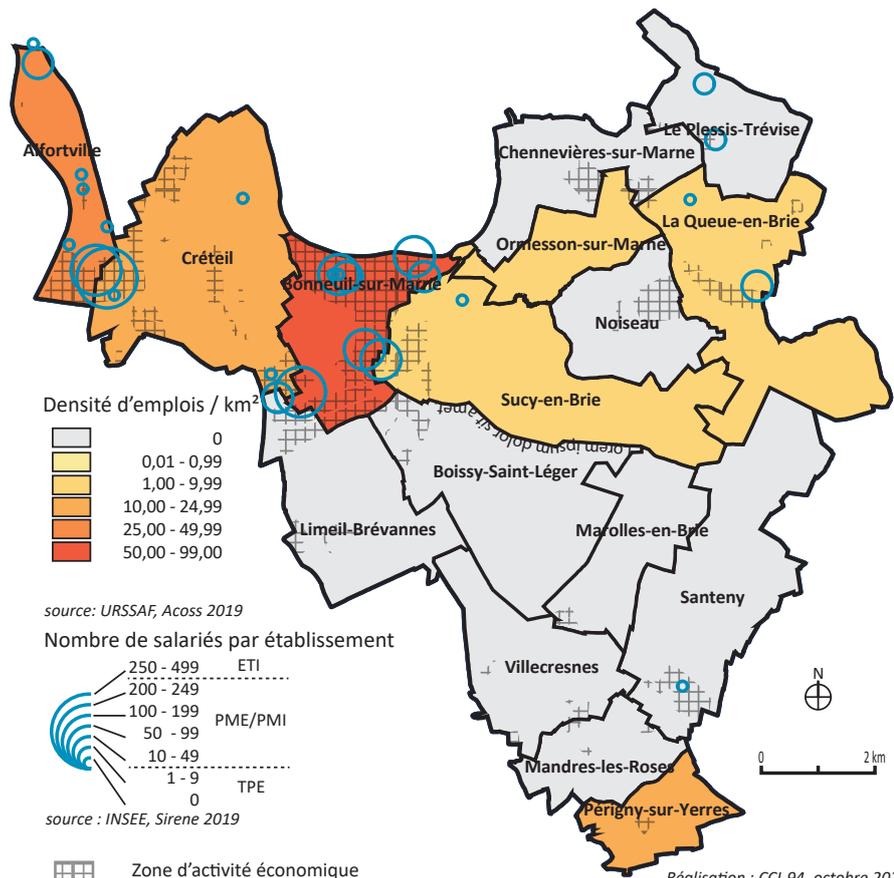
Répartition des établissements selon leurs tailles :



GPSEA concentre **14,1 %** des emplois des travaux publics de l'ensemble de la Petite Couronne.

Répartition des établissements et de l'emploi du sous-secteur de la gestion des déchets

Bonneuil-sur-Marne et Alfortville sont les communes qui concentrent le plus d'emplois avec respectivement 66,1 et 41,4 emplois/km². La moyenne de l'emploi pour l'ensemble du territoire de GPSEA est de 9,9 emplois/km². Les infrastructures de transport lourdes, comme le Port de Bonneuil-sur-Marne ou le chantier multitechnique de Bonneuil-Valenton sont des points de concentration pour ces activités.



Verre & Métal



Implantée sur le port de Bonneuil-sur-Marne, Verre & Métal est héritière depuis 1921 d'une tradition d'excellence dans les métiers du verre et de la métallerie pour le bâtiment et la construction. Réalisant tous types d'ouvrages métalliques avec remplissages vitrés décoratifs ou structurels (verrières architecturales, miroiterie, façades de bâtiments, etc), cette entreprise possède depuis près d'un siècle un savoir-faire reconnu pour la réalisation d'ouvrages complexes et techniques, la rénovation du Grand Palais à Paris comptant ainsi parmi les nombreux ouvrages qu'elle a réalisés.

Forte de ses 85 collaborateurs et disposant de son propre bureau d'étude, elle intervient à tous les stades du projet, de la conception à l'installation et assure également les services de maintenance et d'entretien.

La plateforme de tri des déblais du Grand Paris Express

Port de Bonneuil-sur-Marne

Pour réduire l'impact environnemental des travaux du Grand Paris Express, une plateforme pour le traitement et l'évacuation des déblais de la ligne 15 sud a été créée sur le port de Bonneuil-sur-Marne par la Société du Grand Paris.

En effet, le BTP produit en France 260 millions de tonnes de déchets par an dont 70 % sont des terres excavées. L'enjeu de la valorisation de ces terres est donc crucial.

Cette unité permet de recevoir, trier, puis expédier, majoritairement par voie d'eau, les terres issues des excavations générées par les tunneliers. Le trafic fluvial attendu est de l'ordre de 500 000 tonnes sur quatre ans d'exploitation, soit la moitié du trafic annuel actuel du port de Bonneuil-sur-Marne.

Les boues font l'objet d'analyses pour s'assurer qu'elles n'ont pas été polluées. Les terres inertes, voire nobles, peuvent être utilisées dans les travaux publics pour combler des carrières, dans le revêtement des routes ou pour des aménagements paysagers.



SNCP Couverture



Entreprise familiale créée en 1962 à Boissy-Saint-Léger, SNCP est spécialisée dans les travaux de couverture et intervient sur tous types d'opérations, y compris sur des monuments historiques.

Avec 30 collaborateurs, elle dispose d'un atelier de fabrication doté de tous les outils nécessaires à la réalisation des ouvrages et au pliage, découpage, façonnage des différents métaux comme le zinc, le plomb ou le cuivre... À proximité, un dépôt de matériaux facilite la gestion logistique des chantiers.

Ses clients se situent principalement en Île-de-France, mais SNCP peut intervenir sur des bâtiments d'exception partout en France comme le clocher de Chamonix ou le four à boulet de Belle-Île-en-Mer. Son implantation au centre de Boissy-Saint-Léger lui permet de bénéficier de la proximité des transports et d'être en cœur de ville, localisation adaptée à un métier basé sur le compagnonnage et le savoir-faire humain.

VTMTP

Créée en 2001, VTMTP est une PME de travaux publics indépendante localisée à Limeil-Brévannes. Comprenant 180 collaborateurs, VTMTP intervient sur plus de 500 chantiers par an, principalement dans la construction et l'entretien d'infrastructures routières.

Disposant de sa propre centrale de produits bitumineux à Bonneuil-sur-Marne, elle fabrique et met en œuvre différents types d'enrobés et d'asphaltes. Elle assure également la création et la réhabilitation de réseaux et d'ouvrages, mène des chantiers de désamiantage et s'attache à la valorisation et au traitement de l'ensemble des matériaux de chantier. Grâce à de nouveaux locaux récemment rénovés, VTMTP conforte son implantation sur le territoire de Grand Paris Sud Est Avenir. L'entreprise souhaite par là rester au plus près de ses clients et répondre au mieux à la demande sur l'Est francilien.



Grand Paris Sud Est Avenir a inscrit au sein de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) sa volonté de développer l'économie circulaire sur son territoire, notamment au travers de la démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (EIT).

Il s'agit d'une pratique récente du management environnemental. L'EIT repose sur l'idée qu'à l'échelle d'une zone d'activité et quel que soit le secteur d'activité des entreprises présentes, chacune peut réduire son impact environnemental en optimisant et/ou en valorisant les flux (matières, énergies, personnes, etc.) qu'il emploie et qu'il génère.

L'EIT s'appuie sur l'étude de la nature, de la provenance et de la destination des flux pour identifier et développer des synergies industrielles, initier de la mutualisation de moyens et de services, du partage d'infrastructures. L'Écologie Industrielle et Territoriale peut aussi contribuer à l'émergence d'activités intermédiaires entre émetteurs et consommateurs.

À travers cette action, GPSEA souhaite sensibiliser de nombreuses entreprises et permettre de générer la création de nombreux écosystèmes. L'ambition est de suivre et d'augmenter la quantité de déchets industriels réutilisés.

Le secteur de la construction reste logiquement la filière économique la plus concernée par la démarche EIT où les enjeux et les bénéfices attendus demeurent les plus importants.

Le nombre de projets d'aménagements engagé ou à venir sur le Territoire devrait participer à favoriser le recyclage des matériaux en circuit court et permettre d'encourager des synergies entre les entreprises locales, afin de réduire l'impact environnemental de leurs activités et d'entamer leur transition vers un modèle économique plus durable, circulaire et de proximité.

Méthodologie et définitions

Liste des codes NAF retenus :

> Gros œuvre : 4120A ; 4120B ; 4311Z ; 4399B ; 4399C ; 4391A ; 4391B ; 4399A.

> Second œuvre : 4321A ; 4322A ; 4322B ; 4329A ; 4329B ; 4331Z ; 4332A ; 4332B ; 4332C ; 4333Z ; 4334Z ; 4339Z ; 4399D.

> Travaux publics : 4211Z ; 4212Z ; 4213A ; 4213B ; 4221Z ; 4222Z ; 4291Z ; 4299Z ; 4311Z ; 4312A ; 4312B ; 4313Z ; 4321B.

> Industrie manufacturière : 1610A ; 1610B ; 1621Z ; 1622Z ; 1623Z ; 1724Z ; 2030Z ; 2052Z ; 2223Z ; 2311Z ; 2312Z ; 2314Z ; 2320Z ; 2331Z ; 2332Z ; 2342Z ; 2343Z ; 2351Z ; 2352Z ; 2361Z ; 2362Z ; 2363Z ; 2364Z ; 2365Z ; 2369Z ; 2370Z ; 2511Z ; 2512Z ; 2521Z ; 2711Z ; 2712Z ; 2733Z ; 2892Z ; 3320A ; 3320D.

> Gestion des déchets : 3811Z ; 3812Z ; 3900Z.

> Industrie extractive : 0729Z ; 0811Z ; 0812Z.

> Promotion immobilière : 4110A ; 4110B ; 4110C ; 4110D.

> Activités de services et de soutien : 4399E ; 7120B ; 7732Z ; 8130Z.

Définitions :

L'indice de spécificité est le rapport entre le poids d'un secteur de la filière BTP dans l'ensemble de la Petite Couronne (hors Paris) rapporté au poids de ce même secteur dans l'ensemble de la filière BTP au niveau national. Plus l'indice est supérieur à 1 (valeur de référence) et plus la spécificité est élevée.

Sources :

INSEE SIRENE, 2019 ; INSEE RP 2 et 3, 2007 et 2017 exploitation complémentaire ; URSSAF Acof, 2014 et 2019 ; SIGR CCI IDF, 2019.

Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) :

Établissement Public Territorial créé le 1^{er} janvier 2016 dans le cadre de la mise en place de la métropole du Grand Paris et regroupant les communes suivantes : Alfortville ; Boissy-Saint-Léger ; Bonneuil-sur-Marne ; Chenevières-sur-Marne ; Créteil ; La Queue-en-Brie ; Le Plessis-Tréville ; Limeil-Brevannes ; Mandres-les-Roses ; Marolles-en-Brie ; Noiseau ; Ormesson-sur-Marne ; Périgny-sur-Yerres ; Santeny ; Sucy-en-Brie ; Villecresnes.

Contacts

POUR LA CCI - 94

Rédaction et coordination du document

Vincent Toullec

Chargé d'études et information territoriale

vtoullec@cci-paris-idf.fr

Suivez-nous sur

 @cci94#FE94


www.cci94.fr

POUR GPSEA

Rédaction et coordination du document

Service développement économique

Tél. 01 41 94 32 40

economie@gpsea.fr

Suivez-nous sur

 @ECOGPSEA


sudestavenir.fr

Les informations publiées dans cette publication ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de Grand Paris Sud Est Avenir, de la CCI Val-de-Marne et de la CCI Paris-Ile-de-France. La reproduction de tout ou partie du présent document est autorisée sous l'expresse réserve d'en mentionner la source.